**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Service pénitentiaire: Jean-Claude Mermoud décide d'un audit

**Le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, a décidé de réaliser un audit du Service pénitentiaire (SPEN). Cet audit a pour but d'analyser de manière approfondie l'organisation et le management du service et proposer des solutions permettant d'améliorer son fonctionnement à long terme.**

Depuis les faits révélés par le rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF) en octobre dernier, de nouvelles informations sont parvenues au conseiller d'Etat, dénotant des difficultés de fonctionnement à l'intérieur de ce service.

Le périmètre de l'audit concernera la direction du service ainsi que les établissements pénitentiaires. Le champ d'investigation portera sur la gestion financière et administrative, la gestion des ressources humaines et de la communication interne, les compétences de management ainsi que sur le climat général de travail au sein du service.

Sur la base de cette analyse en profondeur, l'audit devra proposer d'ici au printemps prochain des solutions à même d'améliorer de façon durable le fonctionnement du service pénitentiaire.

En octobre dernier, le rapport du CCF avait révélé des dysfonctionnements de la direction des Maisons d'arrêts et de préventive (MAPs) sur les plans comptable et financier. Sur la base de ce rapport, le chef du département a notamment imposé à la direction du service une série de mesures concrètes pour les corriger. Le rapport du CCF constitue l'analyse d'un secteur : la gestion comptable et financière des MAPs entre 1999 et 2001. Le conseiller d'Etat veut aujourd'hui élargir cette analyse à l'ensemble du service et de sa gestion.

En effet, le rapport du CCF et sa présentation au personnel des MAPs ont provoqué l'émergence de nouvelles informations dénotant des difficultés de fonctionnement dans le management et la gestion du personnel. Le chef du département J.-C. Mermoud attend de cet audit qu'il révèle les causes des problèmes actuels du service pénitentiaire et permette d'y remédier durablement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2002

Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 45 00 ou 078 697 11 18